

Urbia

n°8 - juin 2009

URBIA

ANTONIO DA CUNHA

Introduction : Urbanisme végétal et agriurbanisme
La ville entre artifice et nature

EMMANUEL BOUTEFEU

La demande sociale de nature en ville
Enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise

NATHALIE BLANC, CHERCHEUR CNRS

Vers un urbanisme écologique ?

CURDY PHILIPPE

La gestion des espaces verts dans la ville : entre densification urbaine et
préservation de la (bio)diversité sociale et naturelle

ANNE-MARIE MOKRANI

Du maillage vert de 1936 à la voie verte d'agglomération : genèse du projet

NELLY NIWA

La nature en ville peut-elle être agricole ?
De la Suisse au Japon

ROLAND VIDAL ET ANDRE FLEURY

Aménager les relations entre la ville et l'agriculture de nouveaux enjeux
territoriaux et une nouvelle approche « agriurbaniste » ISSN 1661-3708



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Numéro 8

Urbia

Les Cahiers du développement urbain durable

Urbanisme végétal et agriurbanisme



© Photographie : Marianne Thomann, mai 2009



Numéro 8 - juin 2009

TABLE DES MATIÈRES

Antonio da Cunha

Introduction : urbanisme végétal et agriurbanisme
La ville entre artifice et nature p. 1

Emmanuel Boutefeu

La demande sociale de nature en ville
Enquête auprès des habitants de l'agglomération
lyonnaise p. 21

Nathalie Blanc

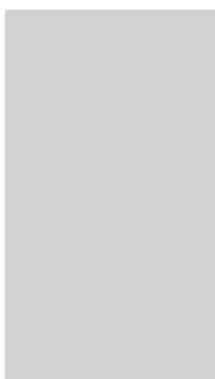
Vers un urbanisme écologique ? p. 39

Curdy Philippe

La gestion des espaces verts dans la ville :
entre densification urbaine et préservation
de la (bio)diversité sociale et naturelle p. 61

Anne-Marie Mokrani

Du maillage vert de 1936 à la voie verte
d'agglomération : genèse du projet p. 81



Nelly Niwa

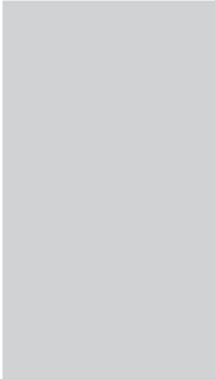
La nature en ville peut-elle être agricole ?
De la Suisse au Japon

p. 103

Roland Vidal et André Fleury

Aménager les relations entre la ville et
l'agriculture. De nouveaux enjeux territoriaux
et une nouvelle approche « agriurbaniste »

p. 127

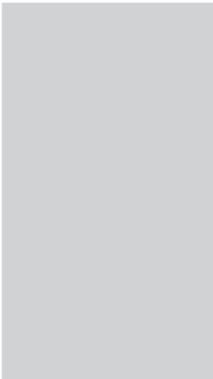


Introduction : urbanisme végétal et agriurbanisme La ville entre artifice et nature

Antonio da Cunha, professeur ordinaire

Institut de géographie, Université de Lausanne (UNIL)

Courriel :
antonio.dacunha@unil.ch



La ville entre artifice et nature

La nature en ville, expression évocatrice mais imprécise, n'est pas une invention récente. Les parcs et les jardins, les espaces minéraux plantés, les ceintures vertes, les espaces verdoyants de toute espèce, publics et privés, utilitaires ou décoratifs, jardins suspendus, jardins de poche ou grandes trames vertes, bois et bosquets, terres agricoles, ménagés ou aménagés dans les interstices des zones bâties, ont toujours été présents dans la ville. On parle aujourd'hui aussi d'agriculture intraurbaine et d'agriculture périurbaine. La nature reste une valeur sûre. Spontanée, apprivoisée, domestiquée ou fabriquée, elle résiste aux transformations des régimes de l'urbain, à ses temporalités et à ses modes de régulation.

Objet hybride, entre artifice et nature, l'urbain est ce qui sans cesse advient par l'action des hommes. Les formes physiques et les paysages urbains que nous discernons nous offrent une multitude de combinaisons entre le minéral et le végétal dont nous pouvons aisément percevoir la variabilité spatiale et temporelle. Toute matérialité urbaine comprend nécessairement artificialité et naturalité dans des proportions incommensurables, le minéral et le végétal se fondant de plus en plus étroitement sur les territoires de la ville et de l'entre-ville. Autant dire, et d'entrée de jeu, qu'il est nécessaire de revenir sur l'opposition ville-nature. De fait, l'urbain constitue un milieu dans lequel interagissent les processus de naturalisation de l'homme et de ses artifices et les processus d'artificialisation des éléments naturels [Pinchemel, 1998, cité in Hucy et al. 2005 : 237]. « La ville » dit Thierry Paquot [1994], « est devenu notre nature ». Avec la montée des préoccupations environnementales l'urbanisme végétal devient partie prenante de la réflexion sur le développement urbain durable.

Au travers de réflexions et d'études de cas menées dans des contextes divers, ce Cahier consacré à la nature en ville et à son rôle pose la question de l'articulation entre deux exigences apparemment paradoxales de la durabilité urbaine : la densification de l'habitat et la naturation de la ville. Le projet urbain durable ne rejette ni le minéral ni le végétal. Au contraire, il les présuppose. Il

les ouvre l'un à l'autre et les met en relation sans pour autant les confondre. Le végétal devient ainsi une des lignes de force de la production urbaine. Il s'agit alors d'articuler des échelles d'aménagement, des densités, des rapports d'intensité entre le minéral et le végétal, favorables à la qualité des lieux et des liens sociaux.

Dans Silence et Lumière [1996], Louis Kahn disait qu'il fallait penser la ville comme un « trésor d'espaces ». Cette exigence est aussi présente dans l'urbanisme durable. Dans cette perspective, la place de la nature en ville doit être repensée au profit d'une nouvelle signature de l'urbain. L'objectif consiste toujours à esquisser des réponses à une question simple à formuler : de quelles manières les espaces verts peuvent-ils contribuer à structurer la ville et à la rendre plus viable et plus agréable, plus belle, plus attractive et plus vivable ? La ville existe pour ceux qui l'habitent. A travers l'histoire de l'urbanisme végétal, se dessine la question majeure de l'urbanisme contemporain : comment articuler la croissance de la ville et le désir de vivre ensemble dans un espace de qualité, constitué pour l'homme et par l'homme comme source d'émerveillement ?

La nature et les régimes de l'urbain : parent pauvre ou élément structurant ?

Les régimes d'urbanisation sont une dérivée du temps. Les modes d'aménagement et de gestion des espaces verts dans les villes et leurs couronnes accompagnent le développement urbain et ses temporalités [Stefulesco, 1993]. Les premières villes sont apparues voici plus de dix millénaires dans le sillage de la première révolution agricole et du travail de domestication des plantes et des animaux. La ville médiévale était encore largement pénétrée par la campagne. Une urbanité de transition avec la campagne s'est coulée dans les siècles avant que les premières vagues d'industrialisation viennent transformer radicalement une relation quasiment symbiotique entre des communautés urbaines de petite taille et leurs enveloppes naturelles, rurales et agricoles. L'industrialisation et l'arrivée de nouveaux moyens de communication du 19^e siècle provoquent d'importantes mutations urbaines en termes d'extension et de densification. C'est finalement l'urba-

nisme haussmannien, connu par ses constructions compactes et ses voiries imposantes, qui a inauguré une politique globale de définition et d'aménagement des espaces verts en ville. Les pré-occupations hygiénistes, mais aussi sociales et esthétiques sont mises en exergue. Il s'agit d'appliquer les conquêtes de la science et de l'art à la salubrité. Réservoirs d'air public, ouverts à tous et aménagés par un mobilier urbain original, les espaces verts devaient être accessibles, disposés dans la ville de manière à ce que chacun puisse s'y rendre. Passés à l'épreuve du temps, ces espaces publics verdoyants, régis par le droit de visite et le droit de regard, témoignent d'une réponse à une question sociale majeure : celle de l'accès des habitants à la qualité de la ville et au langage des prestations de l'habiter qu'elle adopte.

A la fin du 19^e siècle, le concept de « cité-jardin », inventé par Howard en réaction à l'urbanisation chaotique des débuts de l'ère industrielle, nourrissait d'une autre manière la réflexion sur le rôle des espaces verts. La cité-jardin évoque la proximité entre l'habitat et les lieux de travail, mais surtout le retour nostalgique à une coexistence symbiotique de la ville et de la campagne. Dans le sillage des travaux de l'américain Olmsted, le dessinateur et défenseur des parcs urbains le plus connu [Pincetl, 2005 : 213], pour qui les parcs et les espaces libres sont indispensables pour la vie et l'accroissement de la grande ville, Howard veut réunir au sein de l'espace urbanisé les avantages de la ville et de la campagne. Dans l'imaginaire howardien, la végétation intègre toutes les composantes de la ville. Elle devient ainsi un élément structurant majeur, par l'articulation des jardins, des voies fortement plantées et des parcs centraux [Merlin et Choay, 1988 : 358].

Le « mouvement moderne » du début du 20^e siècle n'accordera quand à lui qu'une place finalement assez résiduelle à l'espace vert : une fois posés les immeubles et les réseaux de voirie, l'espace vert, c'est tout le reste. Comme le souligne Boutefeu [2008 : 5], « Le Corbusier fustige avec force l'idée de développer des cités-jardins qui ne sauraient être une réponse à la pénurie de logements d'avant-guerre. Il reproche aux cités-jardins de disperser les habitants, ce qui entraîne un étalement urbain inconsidéré et conduit à l'isolement social.» Cependant, les documents d'urba-

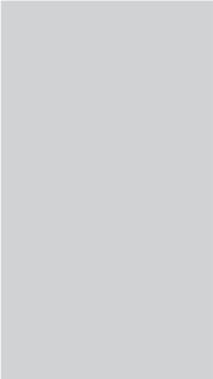
nisme développés dans la mouvance fonctionnaliste n'ont pas manqué de considérer les espaces verts comme des équipements publics propres à embellir la ville et à répondre aux besoins de détente et de récréation.

Les théoriciens de la Charte d'Athènes avaient l'intention louable de réconcilier la ville avec le soleil, l'air et la verdure. L'espace du modèle fonctionnaliste est largement aéré par des vides et de la verdure. L'idée forte de Le Corbusier pour qui la ville même devait être un parc, a trouvé une application avec les fameuses « coulées vertes » du plan de Chandigarh. Mais, l'opposition de la « surface bâtie » à la « surface libre » y est radicale, établissant celle-ci hors de toute échelle conviviale. Les concepts de base de l'urbanisme du 20^e siècle relatifs à l'aménagement de l'espace public dérivent de la peur de la congestion due au trafic automobile. De cette confrontation et de cette hantise, confortées ensuite par l'accumulation de règlements et de normes d'espacement, de hiérarchisation et d'utilisation de la voirie, résultera de nombreux laissés pour compte. Par une étonnante ironie de l'histoire, les avatars de la « Cité radieuse », devenue modèle des cités-dortoirs, semblent plutôt avoir donné aux citoyens le sentiment d'une scène urbaine construite et minéralisée, coupée de la nature, soumise à une esthétique industrielle sans éclat, asservie aux exigences de la fluidité, de la vitesse automobile et de l'élargissement d'un maillage urbain dessaisissant le citoyen de l'échelle de proximité.

La Cité radieuse, souligne Olivier Mongin [2005 : 123], n'a pas de lieu, l'unité d'habitation n'a pas de sol, elle s'abstrait et se perche sur des pilotis : « Le site, le lieu proche, la culture de proximité sont du même coup mis à mal. » L'urbanisme fonctionnaliste a considéré le sol comme une grande toile de fond sur laquelle disposer des figures et des maillages destinés à assurer la fluidité des circulations [Choay, 1965 : 35]. Dans les interstices émerge la figure d'un espace libre et ouvert, neutre et homogène, vaste et disponible, étendu mais dépourvu de structure. On y trouve certes beaucoup d'espace vide mais peu d'espace public, de la verdure mais peu de composition végétale. L'esprit et l'intention de l'urbanisme fonctionnaliste étaient légitimes, mais les réalisations ont trop souvent abouti à des espaces urbains caractérisés par une géométrie ré-

pétitive de tours et de barres semblables séparées par des vides « sans qualité », délaissés de voirie, enclavements préformatés, morceaux de gazon étioles par le temps.

Dans le courant des années 1970, l'urbanisme fonctionnaliste et fordiste est contesté. « Ni bidonvilles ni villes bidon », tel sera un des slogans de Mai 68. La revendication est lucide et prospective annonçant déjà une nouvelle demande collective. L'univers de béton et de bitume de l'habitat de masse de la ville contemporaine, minéralisée et mécanisée, a tenu la nature hors la ville et nourri ainsi le rêve de la maison individuelle à la campagne. Au lieu de « la barre ou les pavillons », la ville contemporaine a produit « la barre et les pavillons » [Mangin, 204 : 342]. En quête de verdure, l'urbain se tourne progressivement vers le dehors, installant l'étalement comme la figure principale du nouveau régime métropolitain.



La ville s'est ainsi dilatée, elle est devenue diffuse et aux limites incertaines. Si le rêve de la maison périurbaine ne se concrétise pas toujours, pour la majorité des citadins sa signification symbolique est certaine. Elle comporte un vaste contenu de représentations qui gardent toute leur puissance : rechercher une qualité de vie qu'on ne trouve plus dans les centres, se mettre à l'abri des interférences urbaines, se procurer une connivence avec l'espace vécu, vivre dans un « chez soi » répondant à de nouvelles normes de l'habiter, rechercher un contact fécond avec la nature. La qualité de vie est posée comme une nouvelle frontière du confort. Il ne s'agit plus seulement de doter des logements standardisés d'un équipement sanitaire et électroménager, mais de promouvoir l'accès à de nouveaux dispositifs urbains du bien-être, à une qualité de la ville à chercher en marge de ses noyaux d'urbanité.

Signe, parmi d'autres, de la poussée de ce que Giles Lipovetsky [2006 : 250] a appelé le « néo-individualisme », la maison individuelle est devenue le symbole de l'aspiration à l'intimité, de la recherche de plaisirs protégés, du « refus d'un environnement subi et asphyxiant. » Cependant, tandis que le régime urbain extensif se déploie avec force, une attention nouvelle et diffuse est accordée aux dimensions qualitatives de l'habiter, à l'affectivisation du rap-

port esthétique à la maison et à l'espace public, à une transformation du rôle des espaces publics dans la vie citadine.

Si le goût pour la maison individuelle et l'habitat végétalisé (jardins, balcons et fenêtres fleuris, plantes vertes) en zone périurbaine indique une des déclinaisons de la nouvelle prééminence de la thématique de la qualité de vie, de nouvelles réflexions s'organisent progressivement autour de quelques thèmes transversaux offrant une alternative à la « ville extensive » et une réponse possible aux aspirations à la qualité urbaine : construire la ville dans la ville, revitaliser les centres, densifier autour des axes et des carrefours, édifier de nouveaux noyaux de densité organisant un accès polycentré aux équipements de l'urbanité, diversifier les formes urbaines et les types de logements, mieux gérer les ressources matérielles, qualifier l'espace public, réhabiliter la présence de la nature au sein de la ville, renforcer et relier les insularités vertes de l'artifice urbain. Dans les années 1990, le concept de ville durable se met en place et avec lui une réflexion novatrice sur de nouveaux dispositifs de régulation [Da Cunha et al., 2006].

Développement urbain durable et urbanisme végétal : changer de regard

A l'ère de la postmodernité et de l'écologie, le développement urbain durable s'inscrit dans le rapport de la ville à sa centralité et à son histoire, à son patrimoine et à son avenir, mais aussi dans une recherche de qualité des espaces publics et de rapport renouvelé avec les lieux et la nature. Dans ce contexte, le végétal devient un élément central des compositions urbaines et des opérations d'urbanisme réalisées dans un souci de viabilité et d'habitabilité. Il apporte attractivité et qualité au cadre de vie. Il participe à la diversité urbaine et au vivre ensemble. De nombreux projets urbains témoignent aujourd'hui d'une soif nouvelle de verdissage, qui est plus qu'un simple contrepoids à l'envahissement minéral et à la présence angoissante d'espaces publics vides et sans âme.

Lieux de repos et de détente, de jeux et de loisirs, les espaces verts répondent à un souci de protection du patrimoine végétal et de biodiversité autant qu'à une demande collective d'hédonisation de

l'espace public et de qualité résidentielle. Avec le développement des temps libres, la nature en ville acquiert pour beaucoup une valeur de ressourcement, de santé et de bien-être [Lefèvre, 2008 : 69]. Si les partisans de l'art urbain avaient tendance à esthétiser une scène urbaine construite et minérale, à l'ère de l'écologie, la verdure est un emblème urbain, synonyme de bien-être, réponse à une nouvelle quête d'expériences sensorielles et de conservation de la nature. A tel point que le palmarès des villes vertes ou des villes fleuries est devenu un événement médiatique incontournable [Boutefeu, 2007].

La recherche d'une nouvelle intensité végétale n'est pas sans risques. La pensée et l'expérience d'une nouvelle esthétique ouvrent et limitent à la fois le regard. La tentation consiste aujourd'hui à demander aux paysagistes de substituer l'espace vert à l'espace ouvert et d'agencer quelques décorations végétales minimalistes, afin d'essayer de réparer les dérapages modernistes et de donner l'impression d'inverser la formule de la ville à la campagne en répondant superficiellement aux aspirations, sans doute légitimes, des habitants. La course à l'esthétisation verdoyante est a priori séduisante, mais elle ne doit pas oblitérer une réflexion d'ensemble capable d'entrelacer les exigences de la densification et de la mobilité avec les fonctions régulatrices de la végétation dans les centres et dans les marges urbaines.

La réparation végétale de l'espace public, laissé en héritage par un urbanisme hanté par la fluidité des circulations et la rentabilisation de l'offre foncière, est une piste pertinente pour autant qu'elle ne serve pas à entériner la ville étalée comme une fatalité. « Plus un territoire s'indifférencie et se fragmente sous la pression de l'étalement urbain », souligne Pascal Amphoux, « plus il importe de concevoir des formes d'urbanisation groupées permettant de préserver des espaces naturels, sans lesquels la qualité du paysage et l'identité de chaque lieu d'habitation disparaissent » [Amphoux, 2009 : 12]. Les espaces verts urbains ont des fonctions multiples qui dépendent de leur taille, de leurs modalités d'aménagement et de leur situation dans les agglomérations urbaines. Ces fonctions peuvent varier lorsqu'on se déplace du centre vers le milieu périurbain et rural. Pour mettre en valeur la végétation en ville et proté-

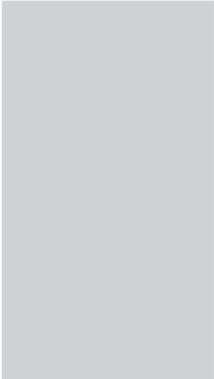
ger les espaces agricoles de l'étalement urbain, il est nécessaire de définir des schémas verts structurants à différentes échelles. Dans cette perspective, le vocabulaire de l'aménagement végétal ne peut se limiter à des fonctions décoratives ou à des prises d'échelle particulières. Une gestion différenciée des processus de densification et de requalification végétal s'impose. La nouvelle grammaire générative de l'urbanisme durable s'en trouvera ainsi enrichie.

Ce qui rend justement intéressantes les propositions émergentes de l'urbanisme durable, c'est de relier la problématique de la densification à celle de la requalification de l'espace public et des paysages de la ville dans une perspective de valorisation d'ensemble des espaces urbains. La déclinaison d'une politique des espaces verts suppose que les villes et les communes urbaines disposent d'un projet d'ensemble à partir duquel elles exposent leurs intentions et concertent leurs actions dans une visée de gestion différenciée de l'inévitable tension entre le végétal et le minéral. De nombreuses réalisations européennes indiquent d'ailleurs l'émergence d'une nouvelle relation dialectique entre densification et naturation ouvrant la porte au pluralisme des modes de fabrication de la ville et à la création d'ambiances urbaines originales, entrelaçant architecture bioclimatique, espaces verts et espaces bleus [Gauzin-Müller, 2001 ; Lefèvre, 2008 ; Charlot-Valdieu et Outrequin, 2009].

Bien au-delà d'une réponse banale et ponctuelle à la demande récurrente de « pittoresque urbain », l'urbanisme végétal est aujourd'hui un instrument nécessaire en vue de constituer l'espace public continu, accessible, varié et partagé dans une ville durable authentiquement vivante, ouverte au champ des possibles. Dans cette perspective, et en détournant David Mangin [2004 : 345], la tâche urgente de l'urbanisme végétal, consiste à nous faire changer de regard, à nous aider à réconcilier la ville avec elle-même et avec la nature, à libérer la ville franchisée de l'empire trop exclusif du minéral, à montrer que développement durable et développement urbain sont indissociables.

Un changement de regard est en cours. Dans la perspective du développement urbain durable, densité du bâti, espace public et

urbanisme végétal apparaissent aujourd'hui étroitement liés. La densité a une valeur économique, sociale et environnementale. Elle est plus économe en sol et en réseaux techniques. Bien public par excellence, elle utilise au mieux les ressources matérielles. Sa traduction morphologique fournit des repères et des points d'accélération visuels et symboliques. Mais une plus grande densité laisse aussi davantage d'espace pour la collectivité. Densifier la ville amène paradoxalement à l'aérer. Le vide est utile. Il est le support inévitable d'une densité qualifiée. L'ombre des façades est compensée par la lumière qui inonde les espaces vides : places, belvédères, esplanades et boulevards sont capables de mettre en scène des édifices et des paysages urbains. Dans les espaces denses, l'interaction entre le plein et le vide donne ainsi à l'espace urbain un statut polymorphe, une signification esthétique, une ambiance et une qualité.



Qualifier l'espace urbain, transformer sa valeur économique, sociale et écologique, tel serait le fondement de l'action urbanistique durable. Faire de l'espace public davantage un lieu de rencontre, de détente, de flânerie et de contemplation accessible à tous, le saisir non pas comme une chose, une fonction résiduelle, mais comme une composition, le produit d'une « artialisation », telles seraient aussi les visées essentielles de l'urbanisme végétal. Considérée souvent comme secondaire, la présence végétale, « l'art des parcs et des jardins », doit aujourd'hui être repensée comme un élément structurant de l'organisation urbaine.

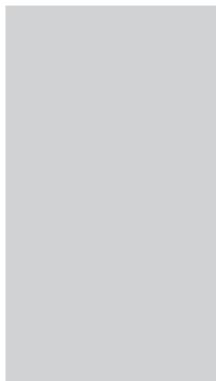
Les espaces verts peuvent prendre des formes différentes et occuper des surfaces et des emplacements variables selon leur aire d'influence et la diversité du milieu avoisinant. De l'unité d'habitation et du quartier à la ville et à l'agglomération, les dispositions végétales (jardins, parcs de quartier, promenades, parcs urbains, forêts-promenades, etc.) peuvent participer à la mise en place de structures urbaines plus lisibles pour les piétons et les cyclistes, mais aussi pour les automobilistes.

Les végétaux, même défoliés, souligne Stefulesco [1993 : 70], constituent des volumes comparables aux structures architecturales. Les trames végétales « doublent les façades d'une masse

végétale identique et comblant les espaces résiduels pour assurer la continuité de la volumétrie urbaine», elles peuvent aussi « introduire une continuité, souligner un ordonnancement du bâti, relier des volumes disparates ou structurer des espaces désorganisés ». A toutes les échelles, la végétation contribue à structurer et à faire vivre le tissu urbain au rythme des saisons, des changements de couleurs, du mouvement sculpté des feuillages. La création d'un ensemble végétal, le choix des essences (dimensions et formes des arbres, caduques ou permanentes, couleur des feuillages, etc.) est un art qui permet de valoriser une figure urbaine, de créer un repère, une orientation, une transition visuelle entre une façade et la rue, d'apporter ombre et fraîcheur.

Composer la ville avec des végétaux signifie ordonner de manière appropriée dans les plans horizontal et vertical des structures lisibles par les citoyens. La structuration de l'espace se reflète dans un arrangement végétal tenant compte de variations affectant les tailles et les couleurs en fonction de l'éloignement. Etagements en hauteurs, groupements et alignements, allées, massifs et surfaces gazonnées de tailles, formes, couleurs et textures diverses bordent et structurent l'espace urbain en l'inscrivant dans le rythme des saisons. Contraste et équilibre, répétition, rythme et ordonnancement sont des idées-force de l'urbanisme végétal. Les plans et les schémas verts permettent de mobiliser les savoirs paysagers afin de définir des stratégies globales d'aménagement urbain, capables de réguler la conduite de chaque opération vers un projet urbain cohérent et de qualité.

Le travail sur les lieux est aussi un travail sur le lien et la création de sens. Les rapports entre la nature et le bâti structurent l'identité des espaces urbains. L'ambivalence entre l'artificiel et le naturel, entre les composantes statiques et vivantes, constitue un des aspects les plus fascinants d'un urbanisme durable qui se place volontiers aux antipodes de la ville mécanique en remettant au premier plan une nouvelle alliance entre la ville et la nature, l'art et la verdure, la compacité, l'intensité végétale et la qualité des espaces publics. Il est important que les aménagistes, les paysagistes, les gestionnaires et les citoyens travaillent de concert à l'élaboration du projet végétal et de sa mise en œuvre. L'artifice urbain est médiation. L'utilisation



du végétal dans la production de la qualité urbaine est une manière de répondre à la demande sociale et de représenter ainsi de façon jubilatoire le bonheur de vivre avec l'autre. C'est tout un savoir à mobiliser et à partager. Les articles présentés ici témoignent de manière diverse de cette visée.

Répondre à une nouvelle demande sociale, qualifier les espaces publics, relier la ville à la campagne

L'habitant étant à la fois usager de fonctions et pratiquant de formes sensibles issues de l'édification urbaine, son rôle est essentiel. Et les citoyens ne se trompent pas. De manière récurrente, ils revendiquent avec force leur attachement à toute forme de présence végétale. L'histoire récente de l'urbanisme semble leur donner raison. Ce Cahier consacré à la « nature en ville » s'ouvre justement par un article dans lequel **Emmanuel Boutefeu** expose les résultats d'une enquête conduite à Lyon dans le but de mieux connaître la demande sociale en lieux de nature en ville. La présence d'espaces verts demeure, dit-il, un des premiers équipements publics spontanément cités par les personnes interrogées pour améliorer la qualité de vie en ville. Son propos est de cerner les tenants et les aboutissants de la « fièvre verte » qui s'empare des citoyens et de dresser un état des lieux de la demande sociale en espaces verts accessibles au public. La littérature sur les pratiques et les représentations des habitants concernant le milieu naturel et l'espace vert urbain en particulier est très dense. L'étude confirme le degré de « saillance » ou d'importance que revêt le « vert » des quartiers pour les habitants soit en termes de satisfaction, soit en termes d'image.

En effet, loin d'être accessoires, les espaces publics verts remplissent des fonctions bien identifiées : écologiques (conservation de la biodiversité, amélioration des conditions climatiques, régulation du bilan hydrologique, épuration de l'air, réduction du bruit, brise-vent, refuge et nourriture pour la faune, etc.) ; spatiales (repère, signalisation, guidage optique, séparation, etc.) ; esthétiques, ludiques et symboliques (décoration, création d'une ambiance, proximité avec la nature, etc.). Destinés à l'agrément et au plaisir des citoyens, ils constituent une nécessité de la vie urbaine, un

équipement urbain au même titre que les autres. Disponibles pour tous, sans discrimination, ils créent l'image de la ville, un décor familier, ils soulignent ou allègent ses traits, son élégance. Regardant l'urbain à la fois comme un écosystème, un paysage, une relation sensorielle et esthétique qui s'établit en un lieu et un moment donnés, entre l'habitant et toutes les nuances de l'espace qu'il vit et parcourt, l'urbanisme durable devrait ainsi pouvoir contribuer à restaurer l'intimité entre les pleins et les vides, entre le minéral et le végétal, entre l'homme et la ville.

Nathalie Blanc souligne justement cette restauration de la nature en ville. Une révolution silencieuse, dit-elle, s'opère sous nos yeux. Après une « dénaturalisation », la ville veut connaître et reconnaître sa nature. De nouvelles formes d'urbanité témoignent, selon Nathalie Blanc, d'une aspiration forte à plus de nature par la valorisation des paysages urbains mais aussi d'une gestion écologique du patrimoine végétal. « L'on repense les liens à la nature et les bénéfices que le citadin en tire. Une ingénierie écologique naît : elle prend appui sur des compétences en termes d'écologie du paysage couplée avec une écologie végétale et animale ainsi que sur des savoirs dans le domaine de l'anthropologie de la nature et de la géographie de l'environnement. » La pertinence des actions publiques en matière de verdissement urbain est analysée à trois niveaux : le premier relève de la tradition en matière d'urbanisme végétal et renvoie au concept de décor urbain ; le deuxième, met l'accent sur la qualité du milieu urbain en termes de fonctionnement du système écologique et des rapports des citoyens à l'environnement. Enfin, le troisième interroge la manière dont l'urbanisme végétal participe à l'édification d'une ville écologique à l'échelle des agglomérations et des métropoles urbaines. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la nécessaire planification des « équipements verts » incite les collectivités locales à travailler ensemble et à prendre en considération les relations d'échelle.

C'est une piste de réflexion prolongée par **Philippe Curdy** dans une contribution qui identifie les principaux enjeux de la problématique des espaces verts dans la ville de Lausanne en les situant dans le contexte de la politique de densification menée à l'échelle de l'agglomération.

La gouvernance pluridisciplinaire et une vision à long terme sont nécessaires, dit-il, pour une bonne hiérarchisation des problèmes et la mise en place de mesures adaptées. Le registre est descriptif. Il montre de quelle manière le Service des parcs et des promenades de la ville-centre de l'agglomération lausannoise cherche à travailler avec d'autres acteurs urbains et à plusieurs échelles. Une des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de l'urbanisme végétal est la mise en place d'une gestion différenciée qui intègre les principes d'un comportement plus respectueux de l'environnement, et « débanalise » des lieux « stérilisés » par un entretien standardisé. Ici et là on remplace le gazon par de la prairie, avec une grande variété d'herbes et de fleurs des champs qui attirent les insectes et recréent à petite échelle un écosystème. Une piste d'action à faire valoir à l'échelle de la parcelle, du quartier et de l'agglomération dans une visée de renforcement et de création de réseaux écologiques connectés assurant une bonne valeur d'usage des espaces verts.

Dans la même veine, **Anne-Marie Mokrani** explore les potentialités d'une démarche itérative entre l'agglomération et la Ville de Genève visant à produire un système structurant d'espaces verts. Une augmentation de 200'000 habitants et 100'000 emplois est attendue dans l'agglomération d'ici 2030. Pour y faire face, le Projet d'agglomération propose un concept d'agglomération compacte, multipolaire et verte. Rappelant la puissance visionnaire du maillage vert proposé en 1937 par Maurice Braillard, elle explique « comment la « voie verte » a trouvé son chemin et ses points d'ancrage au sein d'un nouvel espace institutionnel et fonctionnel regroupant 204 communes de l'agglomération franco-valdo-genevoise ». La « voie verte », charpente paysagère de 22 km installée au cœur de ce territoire en mouvement, intègre plusieurs projets communaux d'un côté et de l'autre de la frontière. Projet de tracé vert structurant, elle prend en compte des entités à valeur écologique et dégage des surfaces servant de support à une trame d'espaces publics et d'aménagements récréatifs et didactiques de qualité centrés sur l'usage de la mobilité douce et reliant la ville à la campagne. La particularité du projet de voie verte est de constituer un projet générateur de lien et de continuité entre la ville et la campagne. Une problématique qui rejoint celle des deux

contributions fermant le Cahier.

Nelly Niwa nous invite à une réflexion sur les dynamiques à l'oeuvre en Suisse et au Japon en matière d'infrastructures vertes et de pratiques d'agriculture intra-urbaine. Elle examine les stratégies mises en place par les agriculteurs pour survivre en milieu urbain et s'interroge sur la distinction bâti/non bâti. Se fondant sur l'étude de cas de Tokyo, Nelly Niwa affirme que la nature en ville pourrait être agricole, sous réserve que la forme hybride ville-agriculture devienne légitime dans un contexte européen où le vide et le plein ont traditionnellement été opposés. L'évocation de la présence de l'agriculture dans la ville inverse la formule séculaire de la ville à la campagne. La thèse est sujette à controverse. Dans un contexte où la ville compacte est devenue effectivement un des principes directeurs du développement urbain, l'agriculture urbaine pourrait bien être « le vilan petit canard des villes ». Cela étant, la proposition invite à un approfondissement de la réflexion sur les interfaces entre l'urbanisme « dur » et l'urbanisme végétal, la nature en ville et l'agriculture intra-urbaine, la petite/grande agriculture et l'urbanisation aux portes de la ville. Nelly Niwa relève les avantages de cette hybridation urbaine qui nous permettrait de sortir de l'univers dualiste de l'oppositio ville-campagne : l'agriculture urbaine, affirme-t-elle, permet aux citoyens d'avoir accès à un marché proche et d'approvisionner la ville en réduisant les coûts liés aux transports, aux emballages et à la réfrigération. La possibilité de mettre en place des filières courtes permettrait d'augmenter la rentabilité économique des petites exploitations en les rendant plus compétitives par rapport aux exploitations plus éloignées de la ville. Cependant, une partie de ces avantages sont nuancés par d'autres approches.

Portant leur regard sur les transformations en cours dans la ceinture verte de l'Île-de-France, **Roland Vidal et André Fleury** plaident en faveur d'un agriurbanisme capable à la fois de contenir l'étalement urbain, d'inventer des alternatives au pavillonnaire et de respecter les fonctionnalistes d'une agriculture moderne. Quelle que soit leur dimension, les exploitations agricoles, disent-ils, n'ont pas pour vocation d'occuper des espaces résiduels laissés par une urbanisation irréfléchie. Des contraintes spatiales doivent

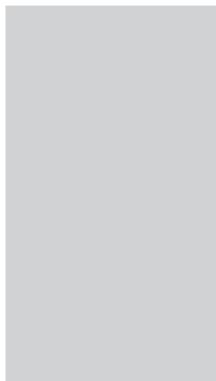
être respectées dans les projets d'extension urbaine, l'enjeu étant d'éviter l'enclavement urbain et la déstructuration de l'espace agricole conduisant, à terme, à son enrichissement. La confusion nature-agriculture et l'idéalisation de la ferme d'autrefois peut dresser des barrières infranchissables entre le citadins et le agriculteurs périurbains. Le regard sur une agriculture de proximité est critique. Le désir de campagne des citadins se double d'une certaine nostalgie qui les conduit à rechercher une alimentation de proximité sans toujours mesurer le réel impact environnemental. Pour ces deux auteurs, le succès croissant des ventes sur place et des cueillettes à la ferme constituent « la forme la plus polluante de la distribution alimentaire. » Les « locavores » ont certainement raison, disent-ils, lorsqu'ils dénoncent l'arrivée sur les marchés des pays riches de produits frais lointains. Cependant, lorsque ces idées « conduisent à concevoir des projets d'urbanisme qui inventent une agriculture de proximité en imaginant que les habitants vont aller tout naturellement y faire les courses en rentrant du travail, on condamne les agriculteurs qui voudraient bien s'y prêter à un échec économique certain. »

En résumé, les contributions réunies dans ce Cahier apportent un éclairage sur de multiples pistes de questionnement associées à l'urbanisme végétal, à l'agriurbanisme, au débat public et au développement urbain durable. Les différents articles montrent que la nature est devenue indiscutablement une réalité urbaine. Ignoré pendant les Trente glorieuses, relégué par la vulgate fonctionnaliste à un rôle de décor pour agrémenter les espaces résiduels accompagnant les équipements et les constructions, le végétal, sous toutes ses formes, devient aujourd'hui une composante essentielle des projets urbains conçus dans une perspective durabiliste. De nombreux projets s'appuient sur une structure de « boulevards urbains » largement plantés, ou s'orientent vers la création de « coulées vertes » dans les villes, afin de ménager une continuité des couloirs de biotope, de renforcer la biodiversité, d'assurer la cohérence des infrastructures vertes, de « couturer » les fractures urbaines », de restaurer et de créer de « nouvelles ambiances urbaines », de recréer de nouveaux liens entre la ville et la campagne et d'inventer de nouvelles alliances entre les citadins et les agriculteurs capables de ménager une économie agricole enclavée

et marginalisée par les infrastructures urbaines de la ville et sa pression foncière.

Dans la ville durable, la liaison végétale est une alternative offrant un parcours de promenade au citoyen pour se déplacer d'un quartier à l'autre, pour rejoindre un équipement utilisant toute les ressources de la mobilité douce, ou pour sortir de la ville. La possibilité d'effectuer en continu un parcours dans la ville est une manière d'étendre les plaisirs de la promenade à l'ensemble de la ville et de sa périphérie. C'est ainsi que naissent, ici et là, à l'intérieur des villes apparentes, d'autres villes qui se laissent parcourir d'un pied presque entièrement vert.

Les projets d'urbanisme végétal ou d'agriurbanisme constituent des leviers majeurs de la ville durable. De plus en plus de communes soucieuses de la qualité de vie en milieu urbain prennent conscience des enjeux sociaux, culturels et économiques que représentent la préservation et la récréation des espaces verts, la protection du patrimoine végétal et de la biodiversité, la préservation des terres agricoles de la pression urbaine. Les projets urbains et territoriaux doivent faire l'objet de projections qui anticipent la succession des effets et des mesures d'entretien à mesure qu'ils évoluent dans le temps. Les différentes contributions présentées dans ce Cahier montrent que le bon usage de la nature en ville tient autant à une gestion différenciée et adaptée aux échelles d'aménagement qu'à la mise en place de collaborations intenses et inventives entre les élus, les habitants et l'ensemble des professionnels de la ville.



Bibliographie

- Amphoux, P. (2009) « La notion de motif, un outil d'analyse et de projection des rapports entre urbanisation et naturation dans les territoires suburbains », *Tracés*, 6, pp. 12-15.
- Boutefeu, E. (2007) *Ne plus tenir la nature hors la ville*, Certu, Paris. (www.certu.fr/fr/_Ville_et_environnement-n29)
- Boutefeu, E. (2008) *Brève histoire contemporaine de l'urbanisme végétal*, Certu, Paris. (www.certu.fr/fr/_Ville_et_environnement-n29)
- Certu (2001) *Composer avec la nature en ville*, Certu/Puca. Lyon.
- Charlot-Valdieu, C. et Outrequin, Ph. (2008) *L'urbanisme durable. Concevoir un écoquartier*, Le Moniteur, Paris.
- Choay, F. (1965) *L'urbanisme. Utopies et réalités*, Ed. du Seuil, Paris.
- Da Cunha, A., Knoepfel, P., Leresche, J.-P., Nahrath, S. et al. (2005) *Enjeux du développement urbain durable, Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- Gauzin-Müller, D. (2001) *L'architecture écologique*, Le Moniteur, Paris.
- Kahn, L. (1996) *Silence et lumière, Choix de conférences et d'entretiens, 1955 - 1974*, Ed. du Linteau, Paris.
- Lefèvre, P. (2008) *Voyages dans l'Europe des villes durables*, Certu/Puca, Paris.
- Lipovetsky, G. (2006) *Le bonheur paradoxal*, Gallimard, Paris.
- Mangin, D. (2004) *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Ed. de la Villette, Paris.
- Mongin, O. (2005) *La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation*, Ed. du Seuil, Paris.
- Merlin, P. et Choay, F. (2005) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris.
- Hucy, W. et al. (2005) « L'habitabilité des milieux urbains : un objet au croisement des disciplines », in *La ville durable du politique au scientifique*, Mathieu, N., et Guermond, Y. (eds.), Cemagref/Cirad/INRA, Paris, pp. 237-260.

- Lipovetsky, G. (2006) *Le bonheur paradoxal*, Galimard, Paris.
- Paquot, Th. (1994) « La nouvelle nature de l'urbanisme », in *Urbanisme*, no. 278-279, pg. 51-54.
- Pincetl, S. (2005) « La durabilité urbaine et la nature en ville : le besoin d'interdisciplinarité », in *La ville durable du politique au scientifique*, Mathieu, N. et Guermont, Y.(eds.), Cemagref/Cirad/INRA, pp. 209-220, Paris.
- Stefulesco, C. (1993) *L'urbanisme végétal*, IDF, Paris.

